

QUALITÉS DU PARC ARNAL POUR CANDIDATER



- Plan de gestion des espaces verts mis en place
- Déchets verts broyés et utilisés en paillage
- Végétaux adaptés au climat. Arrosage uniquement sur jeunes plants. Paillage limite l'évapotranspiration
- Bois mort conservé par endroit
- Suivis et inventaires de la faune et flore (ABC)
- Gestion des espèces invasives
- Formations du service espaces verts
- Animation variées et sensibilisation auprès du public (sentier botanique SmartFlore de Tela Botanica et Réel48)
- Communication par des panneaux informatifs et pédagogiques
- Éducation, ateliers avec les écoliers



BARLIA ROBERTIANA, UNE ORCHIDÉE D'AVRIL DANS LE PARC

LE LABEL JARDIN REMARQUABLE

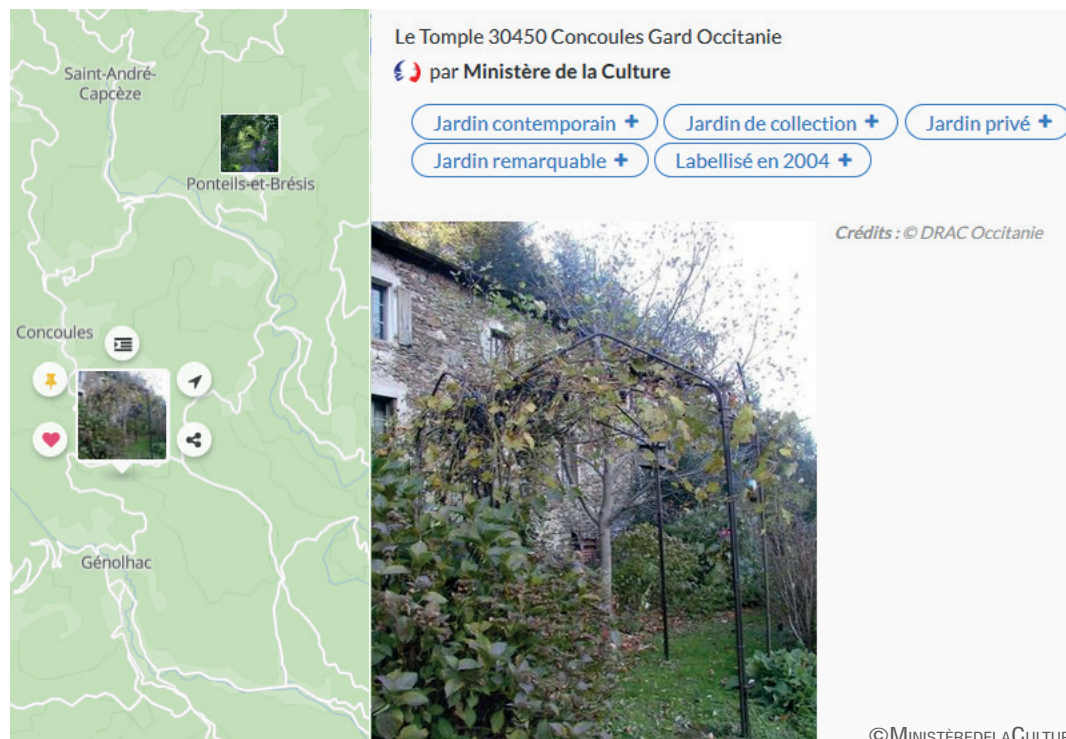
- Le label « Jardin remarquable » distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. Il est attribué par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans renouvelable.
- Critères d'exigence : qualité sur la composition (organisation des espaces), l'intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables (eau, fabriques, architectures végétales...), l'intérêt botanique, l'intérêt historique, l'accueil des publics et l'entretien dans le respect de la qualité environnementale.



QUALITÉS DU PARC ARNAL POUR CANDIDATER



- Elements remarquables : source du Pêcher, architecture végétale
- Intérêt botanique : Abc ripisylve du pêcher
- Intérêt historique : ancienne terrasses (vestiges des bancels)
- Accueil du public : manifestations estivales au théâtre de verdure, sentiers
- Entretien : gestion différenciée des espaces verts



EXEMPLE D'UN JARDIN BOTANIQUE PROCHE DE GÉNOLHAC DANS LE GARD. [HTTPS://WWW.CULTURE.GOUV.FR/AIDES-DEMARCHES/PROTECTIONS-LABELS-ET-APPELLATIONS/LABEL-JARDIN-REMARQUABLE#LABELJR](https://www.culture.gouv.fr/AIDES-DEMARCHES/PROTECTIONS-LABELS-ET-APPELLATIONS/LABEL-JARDIN-REMARQUABLE#LABELJR)

LES PROCHAINES ÉTAPES

Etape	Description	Qui ?
A31	Mise en place des actions pour répondre aux critères	Elus, PnC, agents espaces verts
A32	Montage du dossier pour candidater	Stagiaire, élus, PnC
A33	Pose des panneaux du label	Agents espaces verts
A34	Communication, en faire une référence	Elus

ACTION B : CONCEPTION D'UN NOUVEL ESPACE JEUX ET DÉTENTE

PLAN INITIAL



PARC PAUL ARNAL – FLORAC

SITE DU LABYRINTHE

CARTE2 RELEVÉ DE L'EXISTANT

LÉGENDE

VEGETATION

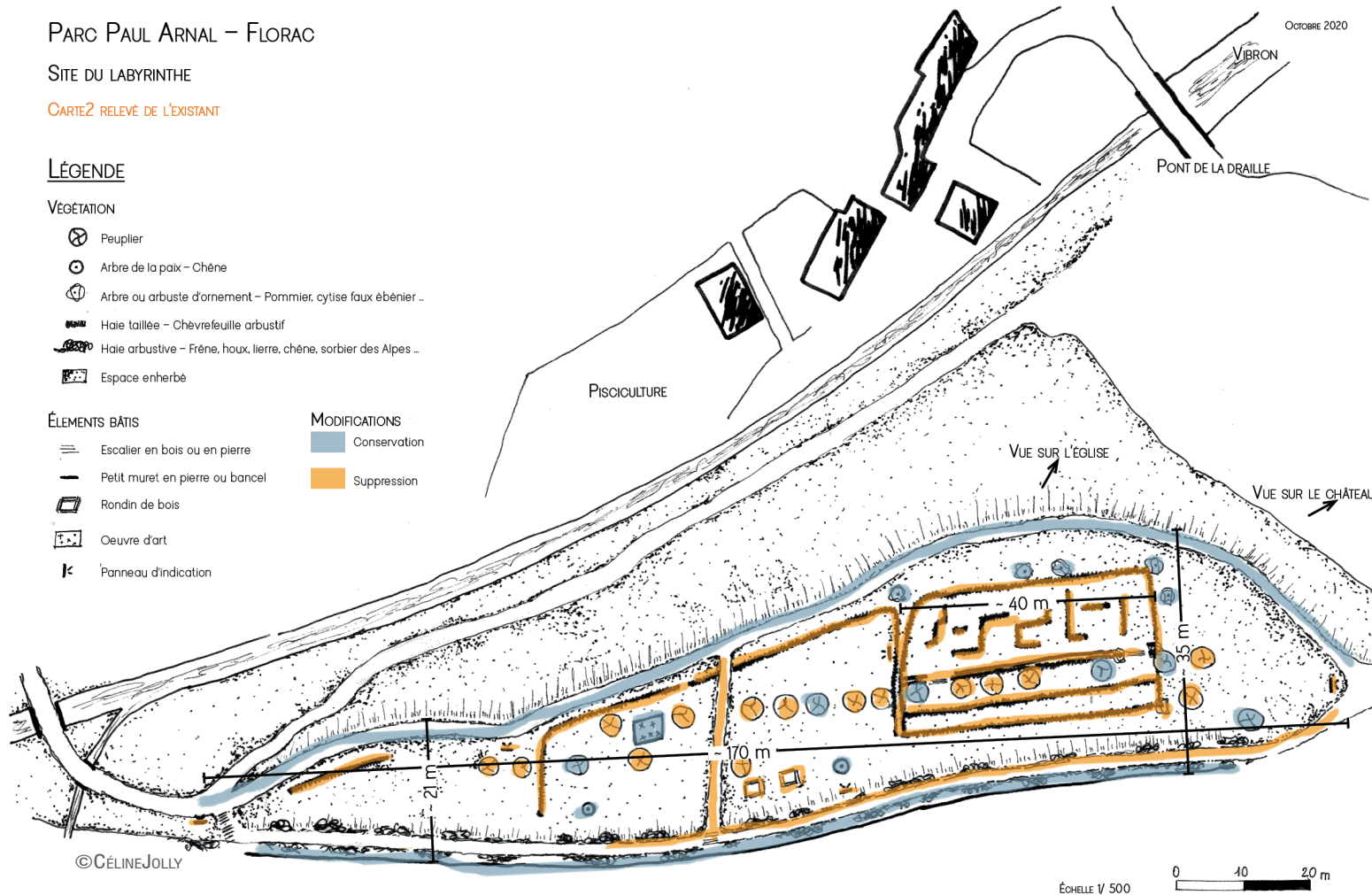
- Peuplier
- Arbre de la paix - Chêne
- Arbre ou arbuste d'ornement - Pommier, cytise faux ébénier ...
- Haie taillée - Chèvrefeuille arbustif
- Haie arbustive - Frêne, houx, lierre, chêne, sorbier des Alpes ...
- Espace enherbé

ÉLÉMENTS BÂTIS

- Escalier en bois ou en pierre
- Petit muret en pierre ou bancel
- Rondin de bois
- Oeuvre d'art
- Panneau d'indication

MODIFICATIONS

- Conservation
- Suppression

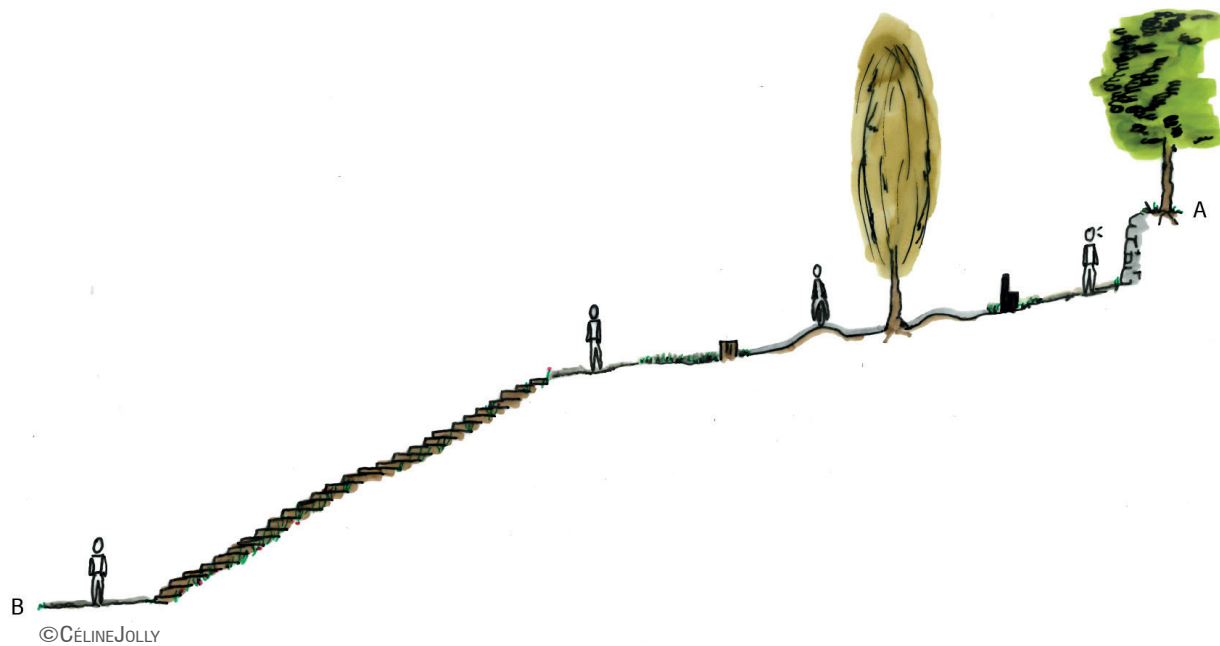


PHOTOS DE L'ÉTAT ACTUEL DU SITE

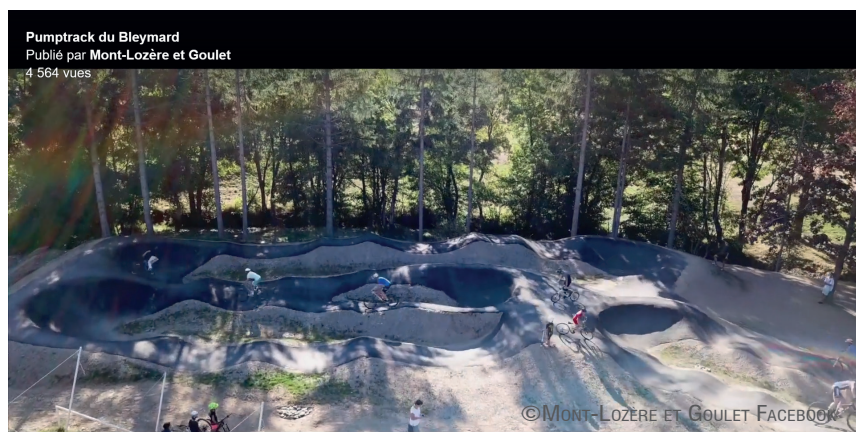
ESQUISSE D'UN NOUVEL ESPACE JEUX ET DÉTENTE



COUPE DE PRINCIPE D'UN NOUVEL ESPACE JEUX ET DÉTENTE



DÉTAILS - PUMPTRACK AU BLEYMARD



DÉTAILS - BANCELS ET CHEMINEMENTS

Enfin, dégager les nombreux banceles qui longent ou traversent les sentiers dans et autour du parc, permettra à la fois de les mettre en valeur, de faciliter l'entretien des sentiers et de surveiller de manière efficace l'état des ouvrages et de prévenir des effondrements éventuels.



24

©DAVIDEMILIAN



CITÉ MÉDIÉVALE DE PÉROUGES



LES PROCHAINES ÉTAPES

Étape	Description	Qui ?
B1	Visite des lieux pour confirmer les orientations/ usages décidés (pumptrack, espaces repas, coupes et plantations, prairie fleurie, etc)	Elus, PnC
B2	Validation par le conseil municipal (car risques PLU)	CM
B3	Rédaction d'un cahier des charges	Elus, PnC
B4	Appel à une maîtrise d'œuvre aux compétences de concepteur paysagiste	Elus, MOE, PnC

ACTION C : CRÉATION D'ENTRÉES LISIBLES ET ACCUEILLANTES

SIGNALÉTIQUE ACTUALISÉE



UNE CARTE OU AXONOMÉTRIE AU GRAPHISME LISIBLE



EXEMPLE D'UN PANNEAU D'INFORMATION À VENABLES (27)

PLANTATIONS DE VÉGÉTAUX INDIGÈNES



Corylus avellana ('Contorta')



Euonymus europaeus



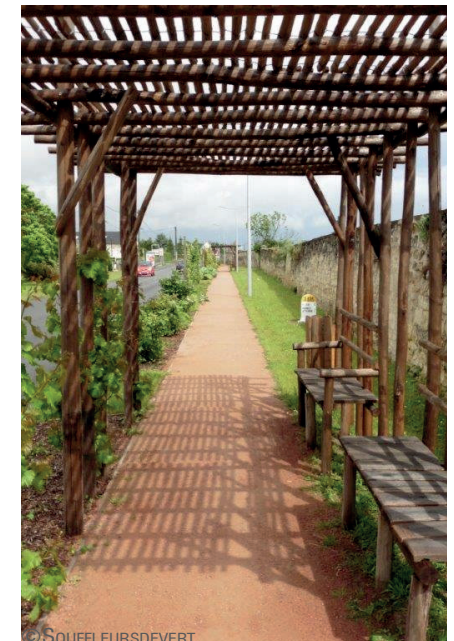
Cornus mas



Primula vulgaris

- ARBUSTES HAUTS : NOISETIER COMMUN OU TORTUEUX, POIRIER, POMMIER
- ARBUSTES BAS : CORNOUILLER MÂLE, FUSAIN D'EUROPE, CORNOUILLER SANGUIN
- FEUILLAGES PERSISTANTS : HOUX
- HERBACÉES À FAVORISER GRÂCE À UNE FAUCHE ADAPTÉE : PRIMEVÈRE, SPIRANTHE D'AUTOMNE, ORCHIDÉES

MOBILIER EN BOIS



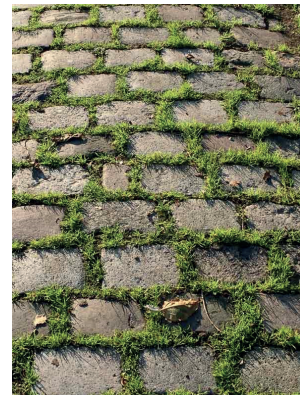
© SOUFFLEURSDEVERT

AVANT/ APRÈS - AMÉNAGEMENT BORD DE ROUTE

ENTRÉE SUD



AVANT/ APRÈS

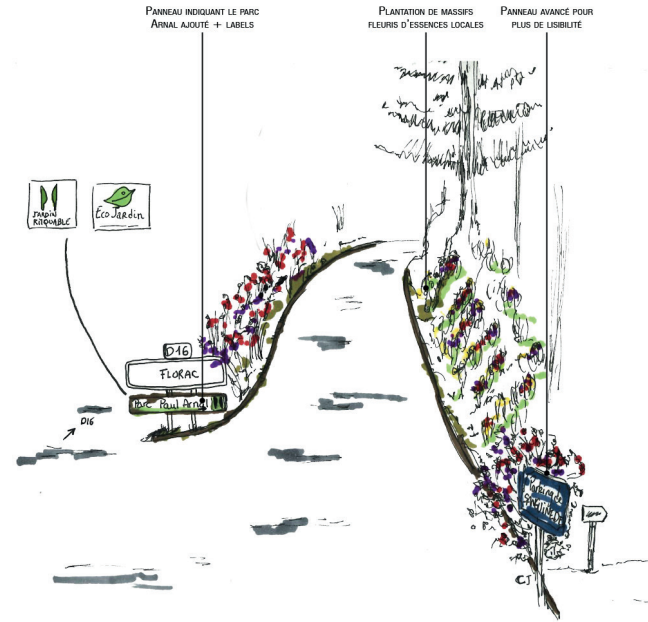


PAVÉS ENHERBÉS

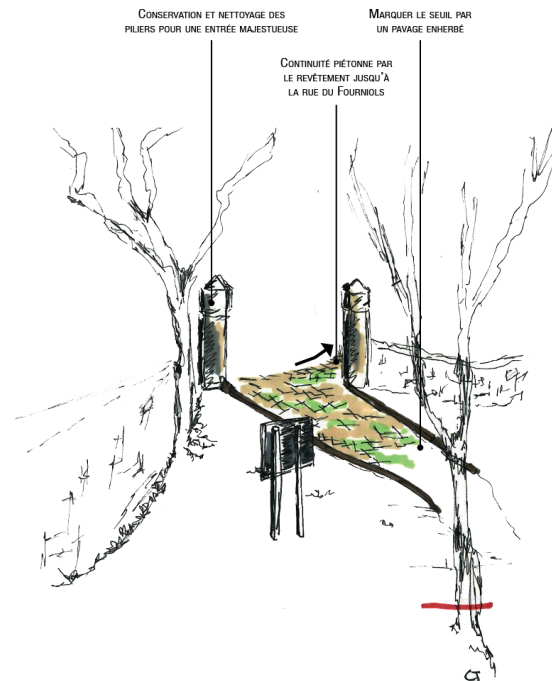
PARTIE NORD - EXTRAIT DE L'ESQUISSE GLOBALE



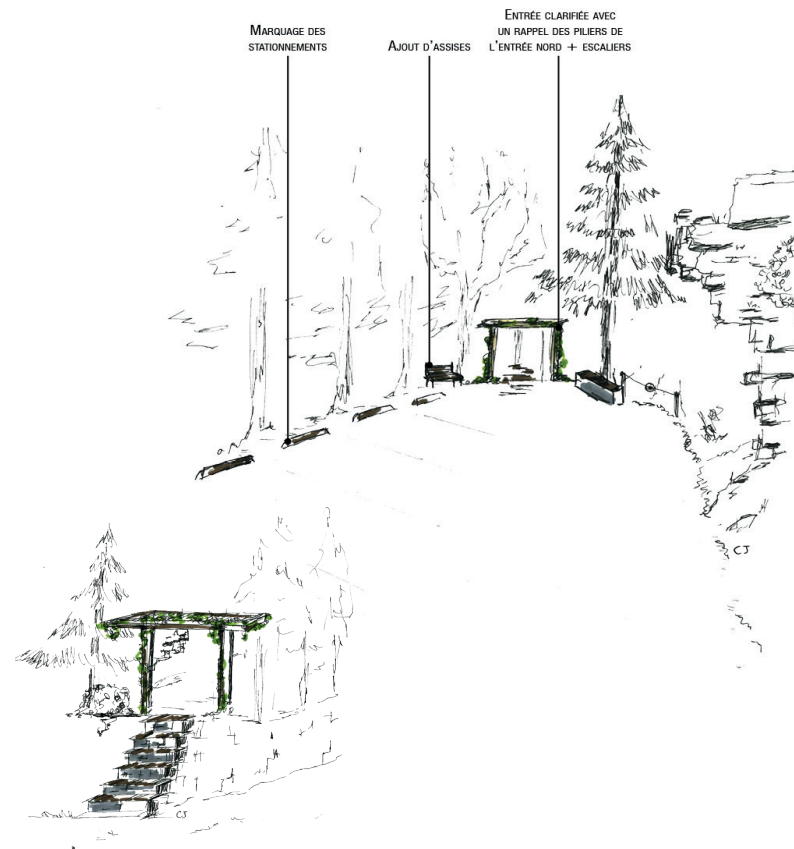
ENTRÉE PARKING NORD - AVANT/ APRÈS



ENTRÉE PIÉTONNE NORD - AVANT/ APRÈS



PARKING NORD - AVANT/ APRÈS



LES PROCHAINES ÉTAPES

Etape	Description	Qui ?
C1	Visite des lieux pour confirmer les orientations choisies (revêtement, signalétique, végétation, mobilier, etc)	Elus, PnC
C2	Validation par le conseil municipal	CM
C3	Rédaction d'un cahier des charges	Elus, PnC
C4	Appel à une maîtrise d'œuvre aux compétences de concepteur paysagiste	Elus, MOE, PnC

CONCLUSION

3 ACTIONS :

- A : parc nature urbain (mobilier bois, gestion différenciée, labels)
- B : espace jeux et détente
- C : entrées

2 POSSIBILITÉS :

Scénario 1

Une maîtrise d'œuvre aménage le pumptrack et ses abords (2021) + un.e stagiaire développe les 3 points du parc urbain nature (2022).

Scénario 2

Plus globale, une maîtrise d'œuvre travaille sur l'ensemble du parc Arnal et ses abords.

